

En Colombie, même si la guérilla a maintes fois violé le droit humanitaire international, notamment durant la récente campagne électorale, le gouvernement a la responsabilité de protéger les droits de la personne. Le Canada est d'avis que ce dernier doit redoubler d'efforts pour combattre l'impunité et la corruption. Nous l'exhortons à enquêter sur les atrocités commises par les organisations paramilitaires, à punir leurs auteurs et à fournir une meilleure protection aux défenseurs des droits de la personne. Nous nous réjouissons fortement de la coopération du gouvernement avec le bureau du Haut Commissaire aux droits de l'homme à Bogota.

Le conflit au Sri Lanka met en relief l'importance de protéger les populations civiles, et l'obligation des États de défendre les droits de la personne. Nous saluons ainsi la ratification par le gouvernement du Sri Lanka du premier Protocole facultatif au Pacte relatif aux droits civils et politiques, et espérons que le gouvernement prendra toutes les mesures nécessaires pour s'assurer que la Commission des droits de l'homme, créée récemment, devienne pleinement opérationnelle le plus rapidement possible. Le Canada incite aussi toutes les parties à rechercher une solution pacifique au conflit et il condamne les attaques terroristes commises récemment à Colombo.

Les Canadiens sont horrifiés par les massacres en Algérie et nous condamnons dans les termes les plus forts les terroristes responsables de ces attaques brutales contre des innocents. Au bout du compte, une société libre et pluraliste constitue un instrument contre le terrorisme et les violations des droits de la personne. Ainsi, nous soutenons les réformes politiques et économiques que les autorités algériennes ont entreprises, et nous incitons ceux chargés de combattre le terrorisme à un respect vigilant des droits de la personne.

Même lorsqu'un conflit est réglé ou qu'un régime dictatorial est renversé, il peut se révéler très difficile de faire renaître les institutions civiles des cendres de la violence.

Le Canada reconnaît les efforts faits par le gouvernement du Rwanda pour réintégrer plus d'un million de réfugiés. Nous saluons la tenue des premiers procès pour génocide et les efforts en cours pour éliminer la culture de l'impunité. Nous sommes toutefois profondément troublés par l'augmentation de la violence ethnique dans le nord-ouest du Rwanda et nous demandons à toutes les parties de respecter pleinement et en tous points les droits de la personne.

Nous applaudissons aux efforts de Haïti pour bâtir une société pacifique et démocratique. Le Canada croit que la création de la Police nationale haïtienne constitue un pas important vers un meilleur respect des droits de la personne et nous saluons les mesures disciplinaires adoptées pour combattre la brutalité. Nous espérons que cette police sera vite pleinement opérationnelle. Nous sommes

7

8

9

10

11